



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

ID : 035-213500887-20260915-DEL2026_046-DE

Date de convocation :
8 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 15 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. LISEMBART Laurent, Maire.

Présents : Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Hubert MINNITI, Jacqueline CHEVILLON, Françoise PARRIAUX, Jean-Michel DESMONS, Anne-Sophie BUDOC, Philippe BOURRÉ, Solange PIEL, Jean-Yves DUCLOS, Yvon DANTEC, Alain PRIGENT, Nelly DAVID, François CANCOUET, Mickaël PRODHOMME, Claire DESLANDES, Ismehen KHELIF, Élodie BONENFANT-THEBAULT, Charlotte LE GUIRRIEC, Antoine FOURNEL, Paul LEDUCQ, Marie-Laure CURMI, Cécile GARNIER et Yves-Marie GEFFROY.

Secrétaire de séance : Claire DESLANDES.

Excusés : Franck HARDY (procuration à Ismehen KHELIF), Vincent CALLETTE (procuration à Hubert MINNITI), Stéphanie ARNAUD (procuration à Nathalie PERRIN).

Nombre de conseillers : en exercice : 27 - présents : 24 - votants : 27

2026 - 046 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE CONSTITUTION DE COMMISSIONS COMMUNALES ET EXTRA COMMUNALES

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou, à plus bref délai, sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Chaque Conseiller Municipal peut librement s'inscrire à une ou plusieurs de ces commissions. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Chaque commission peut s'adjoindre les services ponctuels d'élus ou personnes de la société civile au titre d'expert ou personne impliquée sur proposition du Président de la commission ou de son représentant.

Il est proposé créer les commissions suivantes :

- **Agriculture**

Le Maire : Président de droit

Nombre	NOM	Prénom	Fonction
1	BOURRÉ	Philippe	Vice-Président et Adjoint
2	MINNITI	Hubert	Adjoint

3	CHEVILLON	Jacqueline	Adjointe
4	DESMONS	Jean-Michel	Adjoint
5	BUDOC	Anne-Sophie	Adjointe
6	PRIGENT	Alain	Conseiller délégué
7	DUCLOS	Jean-Yves	Conseiller délégué
8	GARNIER	Cécile	Conseillère municipale
9	POIRIER	Mickael	Expert

- **Transport**

Le Maire : Président de droit

Nombre	NOM	Prénom	Fonction
1	BOURRÉ	Philippe	Vice-Président et Adjoint
2	PARRIAUX	Françoise	Adjointe
3	PRIGENT	Alain	Conseiller délégué
4	BONENFANT THÉBAULT	Élodie	Conseillère déléguée
5	DUCLOS	Jean-Yves	Conseiller délégué
6	DANTEC	Yvon	Conseiller délégué
7	CANCOUET	François	Conseiller municipal
8	CURMI	Marie-Laure	Conseillère municipale

- **Protection des populations**

Le Maire : Président de droit

Nombre	NOM	Prénom	Fonction
1	PERRIN	Nathalie	Vice-Présidente et Adjointe
2	MINNITI	Hubert	Adjoint
3	CHEVILLON	Jacqueline	Adjointe
4	BOURRÉ	Philippe	Adjoint
5	PIEL	Solange	Conseillère municipale
6	DANTEC	Yvon	Conseiller délégué
7	BONENFANT THÉBAULT	Élodie	Conseillère déléguée
8	FOURNEL	Antoine	Conseiller délégué
9	LEDUCQ	Paul	Conseiller municipal

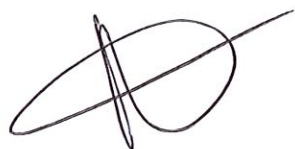
L'installation de la commission est prévue le 21 septembre 2026 à 19 h30

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de la création des commissions extra-communales et communales, telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 15 septembre 2026

La secrétaire de séance,
 Claire DESLANDES



Le Maire,
 Laurent LISEMBART

